

# PROCÈS VERBAUX

SAISON 2024-2025



## JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°01 - publié le 03 juillet 2024





# COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

## PROCÈS-VERBAL N°5

Réunion du 17/2024

**Présents :** MM. BRUNEL Nicolas, MICHELAS François, CHABBAT Maurice et PROTOY Baptiste

**Excusés :** MM. DUPUIS Marc, BRET Vincent, GIRODON Philippe

A noter, que suite à une modification au niveau du Statut Aggravé de Ligue, l'amende est désormais de **60€**, au lieu de 50€.

Les amendes financières seront prélevées sur les comptes des clubs.

Cette étude a été réalisée suite au décompte des matchs des arbitres au sein des clubs de niveau départemental.

### Liste des clubs en infraction à la date du 17 Juin.

CLUBS EN INFRACTION - SAISON 2023/2024					
SÉNIORS					
Nom du Club	N° du Club	Niveau de la compétition le plus élevé	Infraction	Amende Financière	Nombre de mutations 2024/2025
A.S. DESAIGNOISE	554426	D4	1ère année - 1Arbitre	60,00 €	4
A.S. BERG HELVIE	581498	D1	1ère année - 1Séniors	120,00 €	4
A. ANIMATION J. ST ALBAN D'AY	527892	D3	1ère année - 1Arbitre	60,00 €	4
A.S. VALENSOLLES	521003	D3	3ème année - 1Arbitre	180,00 €	0 + MI
ATHLETIC CLUB DE L'ALLET	560985	D4	2ème année - 1Arbitre	120,00 €	2
C.S. CHATEAUNEUF DE GALAURE	517555	D4	2ème année - 1Arbitre	120,00 €	2
EN AVANT MONTVENDRE	552265	D4	1ère année - 1Arbitre	60,00 €	4
ENT. SARRAS SPORTS ST VALLIER	541513	D1	1ère année - 1Séniors	120,00 €	4
ENT.S. CHOMERACOISE	529711	D1			2





			2ème année - 1Séniors	240,00 €	
ENT.S. ST ALBAN AURIOLLES GROSPIERRES	524743	D4	1ère année - 1Arbitre	60,00 €	4
ENTENTE SPORTIVE BEAUMONTELEGER	582281	D1	1ère année - 1Séniors	120,00 €	4
ET. S. MALISSARDOISE	523342	D3	2ème année - 1Arbitre	120,00 €	2
F.C. D'AUBENAS	552388	D3	1ère année - 1Arbitre	60,00 €	4
F.C. TURQUOISE	581942	D4	2ème année - 1Arbitre	120,00 €	2
F.C. DU CHATELET	581391	D2	2ème année - 1Séniors	120,00 €	2
F.C. HAUTERIVES U.S. GRAND SERRE	546999	D2	2ème année - 1Séniors	120,00 €	2
F.C. ORGNAC L'AVEN	532631	D4	3ème année - 1Arbitre	180,00 €	0 + MI
FOOTBALL CLUB HERMITAGE	551563	D3	1ère année - 1Arbitre	60,00 €	4
O. CENTRE ARDECHE	504370	D1	1ère année - 1Séniors	120,00 €	4
S.A. ST AGREVOIS	513356	D4	1ère année - 1Arbitre	60,00 €	4
S.C. PIRAILLON ST JULIEN MOLIN	532969	D4	3ème année - 1Arbitre	180,00 €	0 + MI
U.S. DE PONT LA ROCHE	518181	D2	1ère année - 1Séniors	60,00 €	4
UNION SPORTIVE DE VEYRAS	560198	D4	1ère année - 1Arbitre	60,00 €	4
US. DROME-PROVENCE	582295	D3	1ère année - 1Arbitre	60,00 €	4
<b>JEUNES</b>					
F.C. BOURG LES VALENCE	504375	U15D1	1ère année - 1Jeune	60,00 €	3



### **Mutations supplémentaires :**

La commission se réunira début juillet pour étudier les clubs pouvant bénéficier de mutation(s) supplémentaire(s) au regard du Statut de l'Arbitrage.

**Les décisions ci-dessus prononcées par la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée – dans les conditions de forme prévue à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.**

**La Commission précise que toute demande d'information doit être formulée OBLIGATOIREMENT par mail à [statutarbitrage@drome-ardeche.fff.fr](mailto:statutarbitrage@drome-ardeche.fff.fr) ou par courrier.**

Le Président  
Baptiste PROTOY

Le secrétaire  
P/O François MICHELAS



# COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

## PROCÈS-VERBAL N°01

Réunion électronique du 01/ 07 / 2024

**Présents :** MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, AUBERT Philippe.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.org) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

### ENGAGEMENTS SAISON 2024-25

Vous trouverez ci-dessous les dates d'engagement de vos équipes pour la saison 2023-2024.

Compétitions	Dates limites d'engagement
U20 D1	17 juillet 2024
U20 D2	02 septembre 2024
U17 D1 – D2	17 juillet 2024
U17 Brassage	02 septembre 2024
U15 D1 – D2	17 juillet 2024
U15 Brassage	09 septembre 2024
U13 Excellence Brassage	15 Aout 2024
U13 Promotion Brassage	29 Aout 2024
U13 1 <sup>ère</sup> Division Brassage	29 Aout 2024
U11	02 septembre 2024
U9	04 septembre 2024
U7	11 septembre 2024

Pour les catégories U13, U15 U17 et U20, les engagements sont réalisables depuis FOOT 200 comme précisé sur l'article en ligne sur le site du District.

Pour les engagements du football d'animation les clubs utiliseront le module FAL (Football Animation et Loisir) pour engager leurs équipes.





## U15

Responsables : Philippe AUBERT 06 80 92 81 87.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Retour Commission Discipline du 26/06/2024 :

CHATEAUNEUF DU RHONE / VALLON PONT D'ARC U15 D3 Poule B du 26/05/2024:

Match perdu à VALLON :

CHATEAUNEUF du RHONE : 3 POINTS (3 buts)

VALLON : - 2 points (0 but)

### BILAN DES POINTS SANCTIONS AU CLASSEMENT SUITE APPLICATION DU BAREME DE RETRAIT :

Pas de clubs concernés pour les compétitions U15.

### TABLEAU MONTEES DESCENTES

A l'issue de la saison 2023-24 et sous réserves d'éventuelles procédures en cours :

U15R2 & U16R2	
	Accessions de U15 D1
	US MONTELIMAR

U15 D1	
Relégations de U15 R2	Accessions de U15 D2
VALLIS AUREA	FC ANNONAY
	FC RHONE VALLEES

U15 D2	
Relégations de U15 D1	Accessions de U15 D3
VALLEE JABRON	FC MUZOLAIS
VAL D'AY	US PONT LA ROCHE
	ENT CREST AOUSTE
	FC TRICASTIN *

\*Suite application décision  
Cion discipline du  
26/06/2024.

U15 D3
Relégations de U15 D2
CHATUZANGE GOUBET
BOULIEU ANNONAY
BERG HELVIE
PORTES VALENCE



### INFOS DESCENTES :

Les descentes sont annoncées sous réserve des communications de la LAuRA Foot.

### U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### BILAN DES POINTS SANCTIONS AU CLASSEMENT SUITE APPLICATION DU BAREME DE RETRAIT :

U17 D1 :

FC ANNONAY	85 points	- 10 points
------------	-----------	-------------

### TABLEAU MONTEES DESCENTES

A l'issue de la saison 2023-24 et sous réserves d'éventuelles procédures en cours :

U18R2	
	Accession de U17 D1 et conservation équipe en U17D1
	RHONE CRUSSOL FOOT 07

U17 D1	
<b>Relégations de U16 R2</b>	<b>Accessions de U17 D2</b>
US MOURS ST EUSEBE	OL SALAISE RHODIA
	Entente USVJ / FCV

U17 D2	
<b>Relégations de U17 D1</b>	<b>Accessions de U17 D3</b>
BOULIEU ANN ES	FC BG LES VALENCE
ANNONAY FC	JS LIVRON
FC MONTELIMAR	

U17 D3	
<b>Relégations de U17 D2</b>	
HAUTERIVES GD SERRE US	
CHOMERAC ES	
RUOMS OLYMPIQUE	

### INFOS DESCENTES :

Les descentes sont annoncées sous réserve des communications de la LAuRA Foot.



## U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### BILAN DES POINTS SANCTIONS AU CLASSEMENT SUITE APPLICATION DU BAREME DE RETRAIT :

U20 D1 :

AS SUD ARDECHE	39 points	- 1 point
----------------	-----------	-----------

### TABLEAU MONTEES DESCENTES

A l'issue de la saison 2022-23 et sous réserves d'éventuelles procédures en cours :

U20R2	
	Accessions de U20 D1
	RHONE CRUSSOL FOOT 07

U20 D1	
Relégations de U18 R2	Accessions de U20 D2
MOURS ST EUSEBE US	BG ST ANDEOL SC
	FC ST JEAN MUZOLS
Relégations de U20 R2	
MOURS ST EUSEBE US (a)	

(a) \*Le club MOURS ST EUSEBE US ne sera représenté qu'une seule fois à ce niveau.

U20 D2	
Relégations de U20D1	
CHAVANAY AS	
PORTES VALENCE FC	

### INFOS DESCENTES :

Les descentes sont annoncées sous réserve des communications de la LAuRA Foot.